

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 19 février 2024

Le 12 février 2024, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 19 février à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et quatre, le 19 février à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier De AMORIN, Éric GIRARDIN, Clément GOELDEL, Stéphane JEANTY, Dominique PATEIRON, Julien RONDET.

Absents excusés :

Gaëlle FLOCH qui donne pouvoir à Didier de AMORIN
Dimitri BOUVIER qui donne pouvoir à Julien RONDET

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

Quorum : 10 membres présents sur 12, le quorum est donc atteint.

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

02/2024 - Autorisation au Maire à signer la convention de mandat et de groupement de commandes relative aux travaux de la traversée de Montchenot avec le département de la Marne

03/2024 - Autorisation au Maire à signer la convention de service commun avec la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Informations diverses.

Questions diverses.

M. le Maire Bernard Weiler prend la présidence de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2024 auparavant approuvé par le conseil municipal est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

02/2024 - Autorisation au Maire à signer la convention de mandat et de groupement de commandes relative aux travaux de la traversée de Montchenot avec le département de la Marne.

Le maire fait part au conseil des résultats de l'entrevue avec le Président du Département M. Jean-Marc Roze qui a permis de faire passer la participation du département de 479 915 € à 569 339 € TTC pour la traversée de Montchenot soit une augmentation de près de 90 000 € et présente le plan de financement.

La réunion avec les responsables de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine Normandie a permis d'envisager un financement de 600 000 à 800 000 € au titre de la dés-imperméabilisation des sols. Une demande de subvention de 33 000 € au titre de la Biodiversité a été envoyée à la Communauté Urbaine du Grand Reims. La réunion avec M. Le Sous-Préfet a été reportée au jeudi 21 mars et permettra de faire le point sur les subventions de l'État. L'objectif du financement à 80% semble atteignable. La commune aura un reste à charge d'environ 300 000 € et une avance de TVA de 380 000 € qui pourra être prise en compte par un crédit de trésorerie.

La présente délibération a pour objet d'autoriser le maire à signer la convention relative aux dépenses d'aménagement, au mandat de maîtrise d'ouvrage et à la constitution d'un groupement de commandes avec le département de la Marne.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

03/2024 - Autorisation au Maire à signer la convention de service commun avec la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Le maire explique au conseil que la Communauté Urbaine du Grand Reims sollicite la signature d'une convention de service pour les petits travaux d'entretien des locaux et maintenance des bâtiments à réaliser dans le cadre de l'école maternelle comme cela a déjà été acté en janvier 2019. L'aval du centre de Gestion de la Marne est nécessaire pour approuver une telle convention. Il a été notifié à la commune le 6/02/2024 avec avis favorable et date d'effet au 29/01/2019.

Il est procédé au vote.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

- **Versement de la prime anti-inflation** : Face à l'inflation, la prime de pouvoir d'achat annoncée en juin dernier est versée aux agents publics depuis octobre 2023. La mesure a été étendue aux agents de la fonction publique territoriale le 15 novembre 2023. Les organes délibérants des collectivités territoriales peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire. La délibération doit être soumise au préalable au comité social compétent : le Centre de Gestion de la Marne. La prime est soumise aux cotisations et contributions sociales.

Le montant représenterait un total de 2018 € hors charges sociales pour l'ensemble des agents communaux.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le versement de cette prime. Le CDG de la Marne va être saisi.

- **Travaux du parking La Volière et rue du Voisin** : Les travaux reprennent le lundi 26 février avec interdiction de circulation rue du Voisin de 8h à 18h et interdiction de stationnement pour cause de déviation rue Alphonse Hanin, Haute, Saint Nicolas et André Faubert de 8h à 18h du lundi 26 février au vendredi 1er mars inclus. La distribution des flyers dans les boîtes aux lettres et l'installation des panneaux se fera le jeudi 22 mars.

- **Projet de bibliothèque** : Une réunion s'est tenue en mairie avec Reims Habitat le vendredi 16 février pour étudier un programme destiné à la construction d'une bibliothèque et la rénovation des appartements de l'ancienne mairie. Le projet consisterait dans un premier temps à la contractualisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Reims Habitat et la signature d'un bail emphytéotique pour la rénovation des logements de l'ancienne mairie. Pour des raisons évidentes de calendrier les travaux ne pourraient commencer avant fin juin 2025. Le financement du projet de bibliothèque serait possible à 80% par le biais de subventions, avec un reste à charge de 20% pour la commune.

L'élaboration du plan d'ensemble et de l'aménagement global devra se faire en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction des Bibliothèques de la Marne. Reims Habitat pourra exposer le dossier devant le conseil ce projet si nécessaire.

Jean-Pierre Cocquelet notifie qu'il sera nécessaire examiner attentivement le financement du projet avant toute chose, surtout compte tenu des autres engagements communaux, la Traversée de Montchenot et l'Église.

- **Travaux d'entretien de la toiture de l'église** : L'entreprise Garnier a fourni ce jour un devis pour l'entretien de la couverture de l'église pour un montant de 7 004 € HT qui sera soumis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine pour prise en compte au titre des subventions 2024.

Eric Girardin suggère d'interpeller M. Le Sous-Prefet lors du prochain rendez-vous et de lui exposer le dossier de l'Église Sainte Agathe, toujours en attente, depuis maintenant de nombreuses années, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Nous effectuons maintes petites réparations alors que de grands travaux sont nécessaires !

- **Commissions municipales** :

La commission Vie Culturelle et Associative s'est réunie le 15 février dernier et a passer en revue le calendrier des événements à venir :

- Mercredi 8 Mai : Cérémonie commémorative avec exposition de Jean-Marie Chappellet sur le bombardement du tunnel de Rilly (en Mairie de 11h à 17h)
- Lundi 20 Mai : Randonnée de la Pentecôte et trails du CAVAM (organisation en cours)
- Vendredi 7 Juin 18h30 : Conférence sur la géologie locale par Wily Dubos
- Dimanche 9 Juin : Élections Européennes
- Samedi 29 Juin : Fête de l'Été
- Samedi 31 Aout et Dimanche 1er Septembre : Villers en Fête

Eric Girardin propose également de tenir une conférence compte-rendu de sa visite dans les pôles. Date à fixer à l'Automne.

Lors de la journée du Patrimoine, Bernard Weiler, avec le concours de Wily Dubos, souhaite organiser des visites guidées du cimetière avec jeu d'acteurs retraçant l'histoire des familles avec anecdotes communales.

Jean-Marie Chappellet a également proposé de commémorer la libération de Villers-Allerand en 2025. à l'étude.

Mme Françoise Parant a démissionné de la présidence du club du 3ème âge et Mr Anspacht se propose d'essayer de re dynamiser l'association.

La commission Urbanisme et Patrimoine se réunira le mercredi 6 mars à 20h30 avec pour ordre du jour le bilan des travaux effectués en 2023 et les réalisations à prévoir au cours de l'année 2024.

QUESTIONS DIVERSES

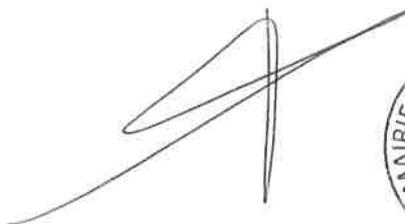
Eric Girardin intervient concernant le devenir de notre école maternelle. La situation semble stable, le nombre d'élèves devant même être en légère augmentation à la prochaine rentrée scolaire.

Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées au lundi 18 mars 2024 et au lundi 8 avril à 20h30.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 h

Signature du Maire

Bernard WEILER



Signature du Secrétaire

Estelle COURTEIX

